



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Sous-préfet d'Antony
et Boulogne-Billancourt**

Nanterre, le - 7 MAI 2025

Madame,

Par vos courriers conjoints avec Monsieur Jean-Baptiste BART et Monsieur André TANTI du 30 janvier et par votre courrier du 3 février dernier adressé à Monsieur le Premier ministre, vous faites part de vos préoccupations relatives au permis de construire d'une mosquée à Issy-les-Moulineaux.

Votre courrier a retenu toute mon attention.

Une nouvelle demande de permis de construire a été déposée en mairie le 3 avril 2024. La préfecture, en application de l'article 7 de la loi confortant le respect des principes de la république, a adressé au maire un avis défavorable, le 31 mai 2024. Cet avis est consultatif et ne lie pas la compétence du maire.

Je puis vous assurer que je serai particulièrement attentif à l'implantation harmonieuse de ce lieu de culte à Issy-les-Moulineaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Benoît TRÉVISANI

**Madame Martine VESSIERE
Vivre Issy Pleinement
14 allée Jean Nicot
92130 Issy-les-Moulineaux**